

**ciDFF**

Centre d'information  
sur les droits des femmes  
et des familles

**Charente**



Rapport d'activité

**2024**

# SOMMAIRE

Le mot de la présidente

Présentation du CIDFF de la Charente

Bilan des actions 2024

- L'information juridique
- Le service emploi
- Le soutien à la parentalité
- Le PEP'S : programme de réussite éducative
- Le PEP : point d'écoute psychologique
- Le pôle de prévention des violences sexistes et sexuelles
- La prévention de la prostitution
- L'accompagnement au deuil

La parole à nos bénéficiaires

La vie associative

Bilan Financier

Financeurs- Partenaires

# Le mot de la présidente

---

Les temps à venir ne sont pas souriants et vont nécessiter de la part de toutes et tous, tant dans nos engagements personnels que dans notre participation dans les instances de notre association une volonté affirmée de défendre les droits des femmes, l'égalité entre les femmes et les hommes.

94% de femmes de 15 à 24 ans estiment qu'il est plus difficile d'être une femme aujourd'hui, soit 14 points de plus qu'en 2023 selon le Baromètre Sexisme produit en collaboration avec l'institut Toluna Harris Interactive.

Les dernières élections législatives nous rappellent à quel point les droits des femmes sont vulnérables face à la montée de l'extrême droite, des mouvements anti-choix et anti-droits. Durant la campagne des législatives, la Fédération nationale des CIDFF s'est mobilisée aux côtés d'autres associations féministes, au sein du collectif #Alerteféministe, pour alerter contre les dangers de l'extrême droite.

Notre Fédération a mené un travail collectif de réflexion avec les CIDFF sur le projet associatif qui a été adopté en AGE (Assemblée Générale Extraordinaire). Maintenant les documents : charte des CIDFF, statuts... vont être revus et mis en cohérence avec ce projet associatif. Il nous faudra sans doute poursuivre nous aussi ce travail de réactualisation de nos documents statutaires. Il s'agit de nous donner une ligne directrice, claire et commune pour mieux guider nos décisions, mobiliser et fidéliser les membres et les salariées, convaincre nos partenaires et financeurs et améliorer les politiques publiques.

Dans un contexte de hausse de l'inflation, de crise du pouvoir d'achat et du logement, les difficultés rencontrées par les femmes ne cessent de s'exacerber. Elles représentent 62 % des personnes payées au Smic et 70 % des bénéficiaires des banques alimentaires. Dans la sphère professionnelle, les inégalités de genre persistent. Les femmes occupent huit emplois à temps partiel sur dix, un temps partiel bien souvent subi qui contribue à créer des inégalités de salaire, renforce la précarité et alimente la ségrégation entre les métiers à prédominance féminine et ceux à prédominance masculine.

Pour ancrer durablement les droits des femmes dans notre société, susciter des transformations sociétales et politiques, le rôle des associations féministes est essentiel. L'actualité du Procès Pélicot nous le montre : les pouvoirs publics ont besoin de s'appuyer sur les associations spécialisées pour mettre en place de la prévention, pour prendre en charge les victimes de violences et les accompagner dans leur accès à la justice et à la reconstruction.

Mais le développement des actions passe également par le développement de leurs financements. À la suite du Ségur pour la revalorisation des salaires des filières sanitaires et sociales, le gouvernement a décidé d'étendre la "Prime Ségur" aux salarié-es du secteur sanitaire, social et médico-social afin que leur rôle essentiel dans le soutien aux publics en difficulté soit reconnu. L'État a répondu ainsi favorablement à une demande de longue date du secteur associatif et médico-social, à savoir de revalorisation des salaires des professionnel-les exerçant dans ces milieux, majoritairement des femmes.

Cette extension au réseau des CIDFF est donc une excellente nouvelle et une reconnaissance du travail des salarié-es des CIDFF, dont nous nous réjouissons. Pour autant, la mise en place de cette mesure de manière rétroactive, sans compensation financière met gravement en danger nos associations et par le fait même nos bénéficiaires qui sont majoritairement des femmes en grande difficulté, en situation de précarité, des victimes de violences sexistes et sexuelles.

Le CIDFF de la Charente est parvenu à maintenir un équilibre financier mais a besoin du soutien fort de l'ensemble des financeurs pour accompagner pleinement des femmes dans le développement de leur autonomie, la promotion de l'égalité femmes-hommes et la construction de politiques publiques plus favorables aux femmes. Dans un contexte économique et social préoccupant, le CIDFF s'est attaché à augmenter son efficacité à travers 3 orientations stratégiques :

- renforcer et développer l'accès aux droits pour les femmes.

- Développer un partenariat fort avec les structures locales.
- Poursuivre et développer une politique d'information de sensibilisation et de prévention pour tout public pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Au nom du Conseil d'Administration, je souligne une nouvelle fois le professionnalisme, les compétences et l'implication de l'équipe des professionnel·les, avec la continuité assurée entre le départ de Brigitte Stroh et l'arrivée de Pauline Tamisier. Je remercie aussi le groupe de bénévoles qui s'est réuni très régulièrement pour organiser des temps forts dans l'année.

Evelyne Videau, présidente

# Présentation du CIDFF de la Charente

---

Créé en 1982, le CIDFF de la Charente est implanté à Angoulême au cœur de son territoire. Il est un acteur majeur de la politique publique d'information des femmes et des familles sur le département de la Charente. Il exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État, dont l'objectif est de promouvoir et construire l'égalité entre les femmes et les hommes, de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

## Notre organisation

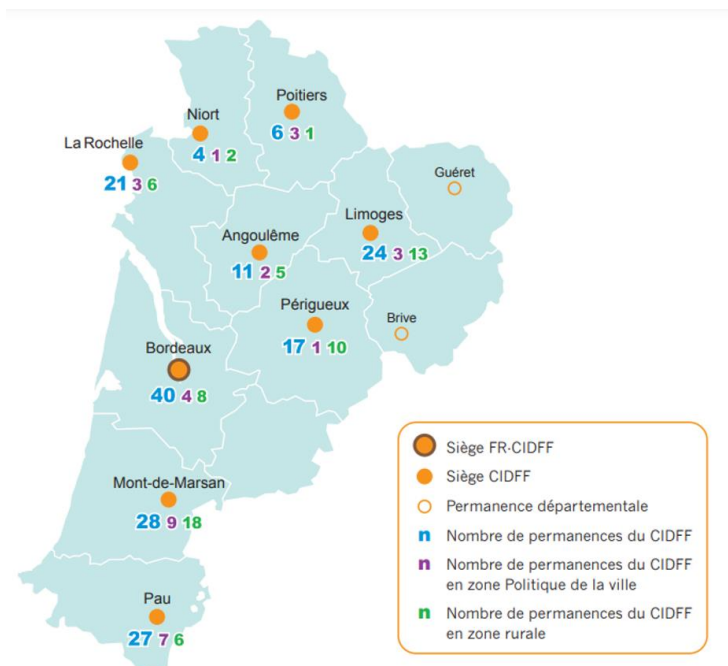
Le CIDFF de la Charente est adhérent de la Fédération Nationale des CIDFF. La fédération assure, dans le cadre de sa convention d'objectifs avec l'État (Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes), la direction nationale du réseau des CIDFF, le soutien technique et méthodologique des 98 CIDFF et 13 fédérations régionales. Centre de ressources, de documentation et de formation, la FNCIDFF assure une veille juridique et sociale permanente et forme les professionnel·les de son réseau. Elle représente aussi le réseau des CIDFF auprès des ministères, administrations, instances nationales, européennes et internationales.

Les professionnelles du CIDFF de la Charente ont ainsi la capacité de mettre à jour leurs expertises et d'échanger au sein du réseau avec les plus de 1 200 salarié·es des CIDFF. Elles sont aussi régulièrement appelées à participer et co-construire des actions pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2024, le CIDFF de la Charente a participé aux Assises Nationales organisées par la Fédération Nationale des CIDFF qui avaient lieu à Rennes. Ce temps fort pour le réseau a réuni 602 personnes autour d'ateliers et de tables rondes avec pour objectif de questionner la pratique féministe des CIDFF. Les pratiques et l'analyse de sociologues, d'historiennes ont permis de mieux cerner les champs d'intervention dans une société en évolution.

La réécriture du projet associatif de la FNCIDFF a mobilisé toutes les salarié·es des CIDFF qui ont travaillé en équipe sur les grands axes suivants :

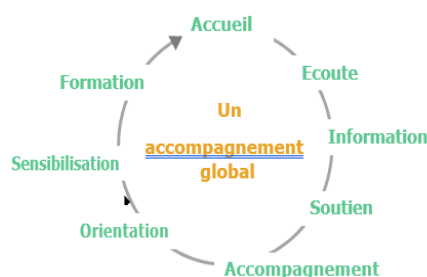
- Projet de société féministe : le constat d'une inégalité de genre persistant
- Un féminisme de terrain centré sur la réponse aux besoins des femmes
- Un féminisme universel qui tient compte de l'intersectionnalité
- Poursuivre son ancrage territorial



Le CIDFF de la Charente fait partie de la Fédération Régionale Nouvelle-Aquitaine des CIDFF qui regroupe 9 CIDFF, soit 105 professionnel-le-s multidisciplinaires. Les professionnel-les participent tous les trimestres à des échanges de pratique. Le CIDFF16 est aussi amené à participer à des projets de dimension régionale que ce soit sur le point d'accès au droit, sur la prévention des violences sexistes et sexuelles, l'insertion à l'emploi, la parentalité, le point d'écoute psychologique.

### Nos objectifs et modes d'actions

- L'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes pour l'accès aux droits dans une approche globale des situations.
- La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- Favoriser l'accès et/ou le retour à l'emploi des femmes sur le marché du travail en intégrant une approche d'élargissement des choix professionnels.



### Nos engagements

- Accueil inconditionnel
- Gratuité
- Confidentialité

# Organigramme de l'association



## DIRECTION

**Brigitte STROH**  
**Pauline TAMISIER**

direction@cidff16.org  
06 56 67 84 34

## BUREAU

**Présidente : Evelyne VIDEAU**  
**Trésorière : Anne-Marie VRIGNEAU**  
**Secrétaire : Astrid DEROOST**

**C. LUNEAU - MC. JOLLIVET**  
**L. MAGNANT - J. MARTRENCHARD**

## PÔLE ADMINISTRATIF

**Itziar GAMIOCHIPI**  
Assistante de gestion-  
comptabilité  
gestion@cidff16.org

**Marine BONNEAU-JORDAN**  
Secrétaire  
secretariat@cidff16.org

## EMPLOI INSERTION

**Valérie ROBLET**  
Conseillère Emploi Formation  
v.roblet@cidff16.org

**Linda SOULARD**  
Conseillère Emploi Formation  
l.soulard@cidff16.org

**Véronique VIOLLET**  
Conseillère Emploi Formation  
v.viollet@cidff16.org

## VIE QUOTIDIENNE & RELATIONNELLE

**Marie-Noëlle CHABAN**  
Conseillère Conjugale et Familiale  
mn.chaban@cidff16.org

**Charlotte BONET**  
Psychologue  
c.bonet@cidff16.org

**Virginie LAMBROT**  
Psychologue  
v.lambrot@cidff16.org

**Virginie LE GALLOU**  
Médiatrice Familiale  
mediation@cidff16.org

## INFORMATION JURIDIQUE

**Orlane RICOU**  
Juriste  
o.ricou@cidff16.org

**Stéphanie MOREAU**  
Juriste  
s.moreau@cidff16.org

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

**Stéphanie MOREAU**  
Juriste  
s.moreau@cidff16.org

**Marie-Noëlle CHABAN**  
Conseillère Conjugale et Familiale  
mn.chaban@cidff16.org

**Virginie LAMBROT**  
Psychologue  
v.lambrot@cidff16.org

**Charlotte BONET**  
Psychologue  
c.bonet@cidff16.org

**Marine BONNEAU-JORDAN**  
Intervenante égalité  
scolaire@cidff16.org

# 2024

# Bilan des actions 2024

## L'information juridique

Au cœur de l'expertise du CIDFF et clé de voûte de l'action de l'association (porteuse d'un agrément de l'état renouvelable tous les 5 ans), l'information sur les Droits s'inscrit dans un objectif général de mise en œuvre de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et doit permettre de favoriser l'accès aux droits pour une pleine citoyenneté à travers des informations juridiques individuelles et collectives. L'information juridique permet d'encourager l'autonomie du public accueilli, la connaissance de ses droits et de ses obligations afin de prendre ses décisions en toute connaissance de cause.

En Charente, deux juristes professionnelles assurent le point d'accès aux droits au travers de 11 permanences sur l'ensemble du territoire charentais. Présent dans les instances du centre départemental d'accès aux droits (CDAD) dont il est un des membres fondateurs, le CIDFF a à cœur de s'inscrire en complémentarité avec les autres dispositifs existants sur le territoire en termes d'accès aux droits.

Depuis 2022, sous la gouvernance du Département de la Charente, le projet d'une Maison des Femmes a poursuivi sa co-construction avec les partenaires associatifs avec pour ambition de proposer un lieu d'accueil unique gratuit et inconditionnel à toute personne victime de violences. L'objectif est de permettre à toute personne de repérer ce lieu qui a ainsi pour mission d'éviter les ruptures de parcours aux personnes victimes de violence. En 2024, le lieu physique a ouvert avec une pause de plaque le 8 mars 2024. L'ouverture officielle s'est faite le 28 novembre 2024 dans la continuité des actions du 25 novembre. Depuis l'ouverture, les juristes du CIDFF assurent une permanence au sein de la Maison des femmes à raison de 5 demi-journées par semaine. Elles peuvent recevoir toute femme se présentant à l'accueil et ayant besoin d'une information juridique (droit de la famille, droit du travail, droit au logement...). Elles participent également aux réunions de coordination tous les mercredis matin qui réunissent toutes les associations partenaires.

Depuis mai 2018, un numéro unique (05 40 24 62 62) a été mis en place pour les habitant·es de la Nouvelle-Aquitaine. Un·e juriste d'un des CIDFF de la Nouvelle-Aquitaine répond aux questions du lundi 10h au vendredi 11h30, le CIDFF de la Charente assurant la permanence le lundi matin.

Cette permanence a pour objectif d'offrir au public la possibilité d'obtenir une réponse rapide à leurs questions, notamment pour celles qui ne peuvent se déplacer pour un entretien individuel.



## Les chiffres clés

- 1 185 entretiens
- 3 135 demandes d'information
- 20 % des personnes reçues en permanences délocalisées
- 51 % des personnes reçues en présentiel, 48 % par téléphone, 1 % par mail
- 90 % des personnes viennent au CIDFF pour la première fois
- 54 % des personnes sont orientées par les partenaires

## Les profils des personnes reçues

- 73 % sont des femmes
- 29 % sont en grande précarité (titulaire des minima sociaux)
- 40 % viennent des zones rurales
- 10 % viennent des Quartiers Prioritaires de la Ville
- 58 % sont des personnes seules
- 20 % ont moins de 35 ans, 20 % plus de 56 ans

L'augmentation du nombre de personnes reçues venant d'une zone rurale peut s'expliquer par le développement des permanences sur le territoire

## Les thématiques abordées

- Droit de la famille (49 % des demandes)
- Violences (27 %)
- Droit démarches, aide sociale
- Droit du travail

## Les actions collectives

Les animations collectives sont complémentaires. Elles permettent des sensibilisations sur des champs divers qui en permettant la prise de conscience de droits, peuvent déboucher sur des entretiens individuels.

Ces animations sont réalisées au moyen de supports ludiques créés par le CIDFF (et/ou sa fédération), régulièrement actualisés.

Le travail transversal avec le service emploi initié en 2023 s'est poursuivi en 2024 et a généré plusieurs interventions dans le cadre d'ateliers auprès de demandeur-euses d'emploi.

## Les perspectives 2025

Répondre aux besoins des Charentais-es et notamment ceux qui sont les plus isolé-es reste une des priorités du CIDFF. Dans ce cadre, deux nouvelles ouvertures de permanence s'organisent dans des espaces France Services à Aigre et Terres-de-Haute-Charente.

# Le service emploi

Renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes, mission du CIDFF, passe par la promotion de l'autonomie économique des femmes dans le cadre d'une approche globale. Cette approche pluridisciplinaire constitue l'une des spécificités de l'accompagnement en CIDFF.

Le service "**Accueil Emploi du CIDFF**" est accessible à toute femme quel que soit son statut (demandeuse d'emploi, femme au foyer, salariée, femme en congé parental ...) souhaitant bénéficier d'un appui ponctuel dans le domaine

- ✓ De la recherche d'emploi
- ✓ De l'élaboration d'un projet professionnel
- ✓ De l'accès à la qualification (mise en place de parcours de formation intégration du service public de la formation et ou de démarche VAE).

Les objectifs de cet entretien sont de définir les besoins et de faire un état des lieux partagé, puis d'orienter la personne vers la ou les structures adaptées à la demande, en vérifiant les dispositifs de droit commun.

L'expertise des CIDFF sur l'élargissement des choix et la mixité des métiers leur permet d'assurer des actions de sensibilisation et de formation, notamment auprès des jeunes.

En Charente, ce service emploi existe depuis une vingtaine d'années avec trois conseillères emploi/formation qui travaillent sur différents dispositifs dont certains soumis à conditions (de ressources, de lieu d'habitation...).

## Les chiffres clés 2024

- 220 femmes accueillies pour un suivi emploi => 140 accompagnées
- 1 cycle d'atelier « Se Mobiliser Ensemble »
- 4 ateliers Collectifs sur l'Élargissement des Choix Professionnels dans les Métiers du Bâtiment, de l'industrie, de l'Agriculture et des Espaces Verts en collaboration avec l'AFPA, la semaine de l'industrie, le Centre de Formation de l'Oisellerie et la Structure MAIA et Charente.
- 3 salons emploi
- VAE :
  - 30 personnes reçues dont 66% de femmes
  - 47 entretiens d'1h en moyenne
  - 2 informations collectives
  - 1 réunion par mois d'échange de pratiques

## Les autres dispositifs

### • La Cité de l'Emploi (GrandAngoulême)

Dans le cadre de l'expérimentation Cité de l'Emploi, le CIDFF a accompagné de manière spécifique les femmes de plus de 26 ans habitant les 5 quartiers prioritaires du GrandAngoulême. Ainsi, l'objectif de cette opération était d'identifier les freins spécifiques de ces femmes à l'insertion professionnelle et de proposer des solutions pour les lever et n'existant pas dans le droit commun.

Parmi les freins majeurs identifiés se trouvent la question de la confiance en soi et celle de la connaissance des règles de fonctionnement du marché du travail.

Des pistes ont été étudiées au sein de la Cité de l'Emploi mais nous souhaitons approfondir ce premier travail expérimental en utilisant les techniques théâtrales comme vecteur de reprise de confiance et d'expression orale et en travaillant de manière spécifique le marché du travail local.

Une session de 10 ateliers « Prendre confiance par les techniques théâtrales » a été mise en place avec un démarrage le 9 septembre 2024 pour un groupe de 13 femmes.

Le bilan général de cette expérimentation est très positif sur les trois dimensions de développement des compétences psychosociales :

- Sociales : savoir communiquer, développer des relations constructives, et résoudre des difficultés, adapter sa posture en fonction de la situation. L'improvisation a permis notamment de travailler cet aspect
- Cognitives : capacité à atteindre ses buts, avoir conscience de soi, être en maîtrise et prendre des décisions constructives. Les femmes ont participé aux ateliers avec assiduité, ont appris à respecter scrupuleusement les horaires et à prendre la parole en public.
- Émotionnelles : avoir conscience de ses émotions et de son stress, les réguler et les gérer.

#### • Le PLIE (GrandAngoulême)

Ce dispositif est ouvert sur prescription à des demandeur·euses d'emploi de longue durée, titulaires du RSA. Ses objectifs sont de permettre à un public féminin rencontrant de réelles difficultés d'insertion professionnelle et s'engageant dans une démarche volontaire de se remobiliser, d'améliorer sa situation sociale, de mettre en œuvre des actions lui permettant d'accéder à un emploi, de reprendre un parcours de formation ou de créer son activité.

Cette année, nous pouvons noter une augmentation des prescriptions. Ce qui amène le nombre de femmes reçues à 92 pour un attendu de 80. En 2024, 37 personnes ont accepté de démarrer un suivi, 15 ont décliné la proposition d'accompagnement.

Ce dispositif est cofinancé par le Grand Angoulême et le Fond Social Européen (par l'intermédiaire du Département).



Cofinancé par  
l'Union européenne

**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT



Il a aussi été proposé une session d'ateliers collectifs « ENVOL » (Emploi, Naissance d'un projet, Volontaire, Organiser, Libre de ses choix) permettant aux bénéficiaires de se remobiliser et de travailler sur la confiance en soi. Ces ateliers sont toujours appréciés et seront reconduits en 2025.

#### Perspectives 2026

- Poursuite du travail spécifique sur l'élargissement des choix professionnels avec le renforcement du partenariat avec l'ERIP.
- Travail sur l'insertion professionnelle des femmes victimes de violence et sur la thématique particulière du burn-out.
- Travail sur l'emploi des femmes « seniors ».

# Le soutien à la parentalité

En Charente, le CIDFF s'attache à promouvoir l'égalité parentale au sein des familles en favorisant l'exercice de la co-parentalité avant et après la séparation du couple, en accompagnant les pères à s'investir dans la vie familiale et l'éducation des enfants, en confortant chaque membre du couple dans ses propres compétences à assumer sa fonction de parent, en facilitant l'articulation des temps, le partage des tâches et de la charge mentale, en soutenant les relations parents-enfants, en soutenant les parents confrontés à des fragilités spécifiques comme le handicap d'un parent ou d'un-e enfant, en promouvant la lutte contre les stéréotypes de genre et les répartitions des rôles dès le plus jeune âge.

3 propositions existent : les entretiens individuels avec une psychologue, les approches collectives avec les ateliers parents, et enfin pour prendre du recul ou apaiser une situation la médiation familiale.

## Les ateliers parents

Toujours proposé en partenariat avec une structure partenaire (centre social, structure scolaire, médiathèque, structure médico-sociale...), ces ateliers ont pour objectif de soutenir et renforcer la confiance en soi des parents pour qu'ils puissent s'affirmer dans leur rôle de parent au quotidien, en renforçant notamment les liens entre les familles et les structures/professionnel-les qui entourent les enfants et en proposant des thématiques qui seront retenues selon les besoins identifiés.

En 2024, les thématiques les plus fréquemment abordées, suite à la demande des parents et/ou des professionnel-les sont :

« L'usage des écrans chez les tout-petits »

« Les conflits au sein de la fratrie ou de la famille ».

De nouvelles thématiques apparaissent dans les demandes, telles que :

« Le harcèlement »

« Le harcèlement scolaire »

« L'épuisement parental »

D'autres thématiques plus transversales et intemporelles ont été abordées dans ces ateliers, comme

« Les besoins fondamentaux du jeune enfant »

« Éduquer une fille/un garçon », « Les relations dans la fratrie »

« Les conflits intra-familiaux »

« Comment parler de vie affective et de sexualité avec son enfant »



## Les chiffres clés

- 9 ateliers
- 1 Atelier « nature » : atelier dans la nature associant les parents et les enfants en partenariat avec Les Jardins d'Isis
- 66 adultes, 15 enfants

## Le groupe de parole de parents séparés

Cette année, nous avons proposé un groupe de parole de parents séparés en lien avec le groupe de parole pour enfants de parents séparés. Il s'est tenu aux mêmes horaires que le groupe de parole pour enfants afin de faciliter la participation. Cinq parents des six enfants du groupe y ont participé, exclusivement des mères.

Il a été décidé en amont de proposer cette action à un seul parent du couple parental, et à celle-celui qui accompagne l'enfant au groupe de parole pour les enfants traversant la séparation de leurs parents.

Ce groupe de parole destiné à des parents séparés nous semble avoir permis aux participantes de sortir de l'isolement, de s'exprimer en liberté et en confiance, de prendre du recul quant à leur situation personnelle et à leur manière d'être en lien et de communiquer avec leur-s enfant-s, mais aussi de réfléchir à des solutions de communication et d'apaisement de la relation avec l'ex-conjoint, et enfin, retrouver une certaine confiance dans leurs capacités à accompagner leurs enfants dans cette situation souvent difficile, voire douloureuse.

### **Perspectives 2025 :**

- Reconduction du groupe de parole pour les parents séparés
- Arrêt des cafés de parent avec le réseau Eclair de Soyaux

### **La médiation familiale**

La médiation familiale vise à restaurer la communication, à préserver des liens entre des membres de la famille. C'est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui a pour finalité d'apaiser les tensions et de restaurer un lien familial fragilisé dans un espace neutre par le biais de la médiatrice du CIDFF, qui est impartiale et formée. C'est aussi une alternative au recours au juge dans le règlement de litiges parfois difficiles.

Elle peut être volontaire ou proposée par le juge. Dans ce cas, le juge nomme l'un-e des trois opérateur-rices conventionné-es dans le cadre de la prestation de service médiation familiale en Charente : le CIDFF, l'UDAF et l'AEM16.

Certaines situations sont toutefois incompatibles avec cet outil, notamment dans le cas où une forme de violence existerait au sein du couple<sup>1</sup>.

En septembre 2024, une médiatrice familiale à 0,50 ETP a été recrutée afin d'assurer cette mission et de permettre au point d'accès aux droits de bénéficier de 2 ETP de juriste.

### **Les points de l'année**

- Le CIDFF a réalisé 175 entretiens d'information sur la médiation familiale et 23 médiations (15 volontaires et 8 judiciaires). Par ailleurs, cette année encore, certains bénéficiaires en médiation conventionnelle ont pu assister à un entretien d'information par le passé dans le cadre judiciaire et ont choisi de contacter un service de médiation familiale pour leurs nouvelles démarches.
- La principale difficulté rencontrée concerne la temporalité dans le cadre des médiations judiciaires. En effet, Les délais entre la réception des doubles-convocations et la date d'audience sont parfois beaucoup trop courts ce qui ne permet pas aux personnes, si elles sont déjà réticentes, de pouvoir envisager de se rencontrer dans l'espace de médiation
- Les temps de rencontre avec les autres services du département, initiés par la CAF, sont des temps d'échange très riches et le soutien fort des analyses de pratiques à la fois dans la construction et dans les questionnements quotidiens au service de la posture et de la pratique de la-du médiateur-ice.

### **Perspectives 2025**

- Conforter notre activité de médiation familiale et confirmer la réalisation des objectifs impartis par la convention
- Travailler sur la communication

---

<sup>1</sup> La médiation et la conciliation sont interdites dans les situations de violences par la convention d'Istanbul (2011) qui a force de loi en droit français. En effet, il est montré qu'en cas de phénomène d'emprise, la personne sous emprise n'a plus son libre choix de décision.

## Le groupe de paroles pour enfants de parents séparés

Les séparations de couples et les divorces se sont largement banalisés au cours des dernières décennies mais ils demeurent des moments de rupture douloureux et difficiles à vivre pour les parents et les enfants.

Il existe peu de lieux qui permettent aux enfants de déposer leurs affects liés à la séparation des parents.

Nous avons donc souhaité leur offrir un espace d'expression et d'échange autour de cet événement familial.

L'objectif du « groupe de parole pour enfants de parents séparés ou en cours de séparation » est de permettre aux enfants d'identifier leurs sentiments et de reconnaître leurs émotions (colère, tristesse, culpabilité, agressivité...), de partager ce qu'ils vivent avec d'autres enfants qui sont dans la même situation, d'échanger autour de questions communes pour apprendre à mieux vivre la séparation, de prévenir et/ou lever les conflits de loyauté et de permettre aux parents d'entendre l'expression du ressenti des enfants confrontés à la séparation. Cette expression pourra ensuite être un support à la communication entre parent et enfant.

Chaque rencontre vise à permettre aux enfants d'aborder des sujets en lien avec la séparation, via des activités préparées en amont par les animatrices. En réalité, les groupes menés sont plus des ateliers d'expression (sous toutes ses formes), que de simple groupe de parole. En effet, la verbalisation autour de la séparation n'est pas toujours facile et l'expression de leurs ressentis, de leurs émotions et de leurs difficultés peut être plus aisée par le biais d'activités d'expressions créatives.

### Les points de l'année

- 1 groupe a eu lieu regroupant 6 enfants sur 5 séances de novembre à décembre.
- Les réalisations collectives de l'année 2024 :
  - co-écriture d'une histoire autour du vécu de séparation,
  - réalisation d'une fleur géante dont chaque pétale illustre une thématique sur la séparation de leurs parents



### Perspectives 2025

- Poursuite de cette action avec à nouveau proposition d'un groupe de parole pour les parents séparés

# Le PEP'S : Programme de Réussite Éducative d'Angoulême

Le Programme de Réussite Éducative de la ville d'Angoulême vise à donner leur chance aux enfants et aux adolescent-es ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite.

À ce titre, le CIDFF propose la mise en place d'un espace spécifique d'accueil, d'écoute et de soutien psychologique pour les enfants et adolescent-es de 2 à 16 ans résidant dans les quartiers de Basseau, Grande Garenne, Bel Air Grand Font et Ma Campagne ainsi qu'à destination des parents dans une optique de soutien à la parentalité.

Les objectifs de cette action sont :

- d'établir une pré-évaluation psychologique des enfants ou des adolescent-es du PRE, orienté-es par les équipes pluridisciplinaires vers une veille éducative ou un parcours contractualisé du programme.
- de permettre à la-au jeune de mettre en mots les difficultés qu'il rencontre et la souffrance psychique qu'il vit pour pouvoir l'élaborer, repérer les soutiens possibles pour accéder à un mieux-être.
- de proposer un espace neutre et bienveillant, indépendant de son milieu familial, amical ou scolaire, pour soutenir le-la jeune dans une expression plus libre de ses ressentis, questionnements, souffrances et permettre ainsi un réel cheminement.
- de soutenir les équipes de réussite éducative grâce à la participation de la psychologue sur des temps prédéfinis.
- de développer un axe autour de la parentalité par l'accueil du ou des parent-s sans la présence de l'enfant dans une optique de soutien « aider le-s parent-s pour qu'il-s-elle-s puisse-nt aider son-leur enfant ».

## Les faits de l'année

- 6 enfants entre 4 et 15 ans suivi-es
- 36 entretiens
- 4 équipes de Réussite Éducative et 2 temps de rencontres interprofessionnelles.

## Perspectives 2025

- Poursuite du partenariat

# Le Point d'Écoute Psychologique

Il s'agit d'un projet qui existe et se développe au niveau régional (8 CIDFF sur les 9 de Nouvelle-Aquitaine sont à présent impliqués) et soutenu par l'Agence Régionale de Santé.

L'objectif de ce dispositif est de proposer des temps d'accueil, d'écoute et d'échanges, de favoriser la verbalisation de la souffrance, et de contribuer ainsi au mieux-être de la personne.

Plus particulièrement il s'agit de :

- Faciliter l'accessibilité à l'écoute psychologique aux populations précaires.
- Poursuivre et conforter les partenariats de proximité avec des structures sociales et ou sanitaires, s'inscrire dans une politique territoriale globale de santé mentale.
- Être identifié comme une structure relais de prévention.

Une attention particulière est portée, dans le cadre de ce projet, vers l'accessibilité de ces services aux territoires et aux populations les plus fragiles : quartiers politiques de la ville, milieux ruraux, jeunes et femmes vulnérables. Afin d'être toujours au plus proche des besoins, une nouvelle permanence à ouvert à Mansle en septembre 2024.

Le Point d'Écoute Psychologique est ouvert 5 jours par semaine à Angoulême (avec une permanence à la Mission Locale et une à Famili'Bulle). L'accueil se fait sur rendez-vous et a pour objectif d'offrir une écoute avec une éventuelle réorientation sur les dispositifs de droit commun.

## Les chiffres de l'année

Augmentation de l'activité encore cette année :

- 529 entretiens ont été menés (510, menés en 2023)
- 221 personnes (193 en 2023, 151 en 2022) ont été rencontrées en 2024 :
- 193 femmes, 26 hommes et 2 personnes transgenres
- **175 entretiens n'ont pas été honorés par les personnes sans qu'elles ne préviennent le CIDFF en amont, ce qui représente un quart des rendez-vous proposés.**

## Les problématiques soulevées par les personnes

Elles sont principalement liées à :

Pour 46,6 % des situations (42 % en 2023 ; 25 % en 2022) : une situation de violences (actuelles ou passées) : violences intrafamiliales et/ou au sein du couple, violences sexistes et sexuelles, violences au travail.

Pour 53,4 % des situations (58 % en 2023) : des difficultés dans l'exercice de la parentalité, des difficultés liées à des problèmes relationnels au sein du couple ou ex-couple, des difficultés psychologiques liées à d'autres problématiques : mal-être, isolement, perte d'emploi, difficultés à retrouver un emploi, troubles d'ordre psychiatrique, deuil...

Nous observons, donc, cette année encore, que les problématiques de violences sont en forte augmentation.

## Perspectives 2025

- Poursuite des liens partenariaux avec les différent-es acteur-rices de l'écosystème (ARS, CMP, Centre Camille Claudel, Centre spécialisé dans le psychotrauma, l'Empreinte...).

# Le pôle de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Les actions qui sont poursuivies au sein de ce projet ont pour objectif de répondre à ce phénomène de violences sexistes et sexuelles sous les différentes dimensions : prévenir et agir.

Le pôle de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles s'articule autour de 3 axes d'intervention :

## ➤ **Prévention par la sensibilisation et l'information en direction de tous les publics : 2 types d'actions**

Actions spécifiques de sensibilisation grand public sur le sexisme, les stéréotypes de genre, les violences sexistes et sexuelles et les violences au sein du couple.

Actions de sensibilisations en direction des jeunes sur les stéréotypes, les discriminations, les violences à caractère sexiste et/ou sexuel...

## ➤ **Accompagner et réparer les victimes : Lieu d'accueil, d'information et d'orientation sur les violences sexistes et sexuelles dans la vie privée, au travail, dans l'espace public**

Cette mission est réalisée par les juristes et les psychologues du CIDFF en fonction des besoins et des attentes des victimes et des témoins. Il s'agit d'entretiens individuels.

## ➤ **Lieu ressources pour les professionnel·les et les structures : 3 types d'actions**

Entretiens d'information et d'accompagnement des professionnel·les sur les questions de violences sexistes et sexuelles.

## Les faits de l'année

- Participation au projet Maison des Femmes impulsé par le conseil départemental avec une ouverture en novembre 2024 et une présence des juristes 5 demi-journées par semaine depuis le 3 décembre 2024.
- Participation aux réunions mises en place par le ministère de la justice (Comité Locaux d'Aide aux Victimes, Copil VIF : violence intrafamiliale).
- Interventions en milieu scolaire assurées par notre « intervenante égalité » à partir de septembre 2024.

## Les chiffres clés 2023

- Prévenir les violences sexistes et sexuelles par la sensibilisation ou la formation à l'égalité  
167 personnes adultes dont 71 personnes sur le territoire du GrandAngoulême - 7 sensibilisations réalisées

839 élèves dont 396 élèves du territoire GandAngoulême - 12 établissements concernés

- Informer et accompagner les victimes, les témoins...  
103 personnes et 238 entretiens d'accompagnement des victimes de violence ont été réalisés par les psychologues

193 personnes ont été informées par les juristes (221 entretiens réalisés) sur la thématique des violences sexistes et sexuelles dont des proches familles témoin.

Soit 459 entretiens réalisés à destination des victimes ou de leurs proches

- Être pôle de ressources et de soutien pour les professionnel·les

48 entretiens individuel d'information et d'accompagnement des professionnel·les sur les questions de violences sexistes et sexuelles.

331 professionnel·les sensibilisé·es ou formé·es.

### **Perspectives 2025**

- Demandes toujours très soutenues sur les trois axes du projet.
- Formalisation du partenariat d'accompagnement des victimes de violences conjugales avec France victimes et le CHRS Parenthèse.
- Participation au groupe de travail « violences conjugales et infra-familiales » du plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien, afin de renforcer la visibilité des dispositifs de prise en charge des violences intra-familiale.

# La prévention de la prostitution

En accord avec la loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, le réseau des CIDFF est abolitionniste. Il lutte contre l'asymétrie de genre et vise l'éradication du système prostitutionnel en France.

À ce titre, le CIDFF de la Charente est porteur depuis 4 ans de l'agrément de l'État pour les parcours de sortie de prostitution en Charente et participe aux commissions départementales présidées par Monsieur Le Préfet.

Devant la montée du phénomène de l'exploitation sexuelle des mineur-es (constaté par le rapport du groupe de travail présidé par Catherine Champrenault), le CIDFF16 s'est donc saisi depuis trois ans de cette question, et contribue à un projet porté par sa Fédération Nationale, d'information et de sensibilisation des professionnel·les à l'exploitation sexuelle des jeunes.

De par ses autres activités sur la prévention des violences sexistes et sexuelles, le CIDFF 16 a par ailleurs tissé depuis 40 ans des liens étroits et forts avec les différent-es acteur·ices de son territoire sur cette question : Éducation Nationale, police, gendarmerie, justice, autres associations (France victimes...), acteur·ices de proximité (centres sociaux, maison de santé, centre de santé sexuelle...).

## Faits de l'année

- PSP : Le CIDFF a accompagné une personne en 2024 dans le Parcours de Sortie de Prostitution. 4 femmes ont été rencontrées par la conseillère emploi pour intégrer le PSP. Les critères de prérequis d'entrée étant non remplis, 3 femmes ont été réorientées ou accompagnées par notre service emploi. Un dossier a été constitué pour la dernière mais il n'a pas été présenté en commission préfectorale pour cause de défaut de documents.
- Prévention de l'exploitation sexuelle des mineur-es :
  - 22 jeunes sensibilisé-es lors de « cafés sexos »,
  - Animation du réseau de veille et d'acteur·rices pouvant échanger, confronter leurs informations afin d'être plus efficaces dans l'action.
  - 4 accompagnements de parents
  - Intervention aux Assises Nationales du CIDFF en septembre 2024 : Animation d'un atelier « Les victimes de prostitution dans les CIDFF » auprès de professionnel·les de tous les CIDFF de France (50 personnes présentes lors de cet atelier).

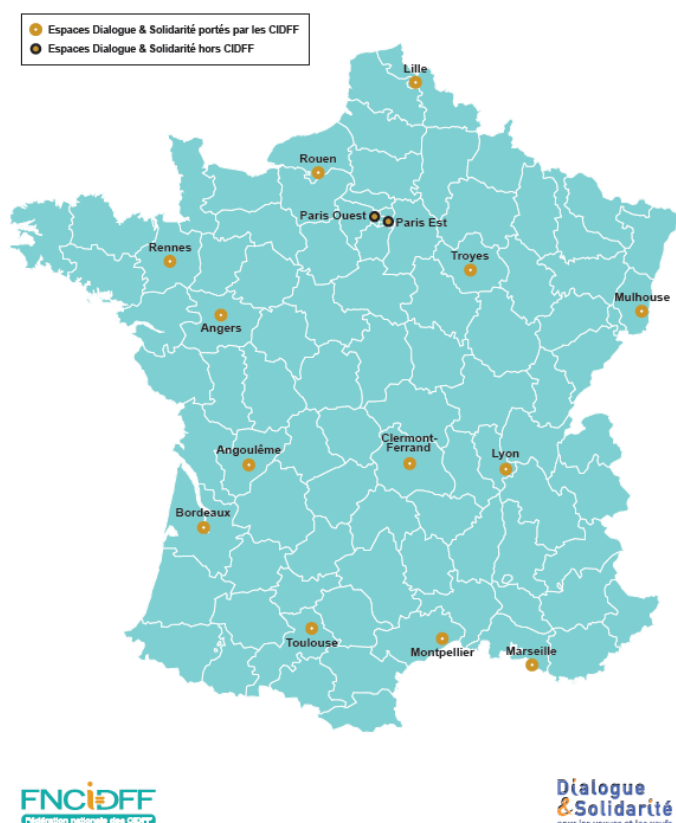
## Perspectives 2025

- Sensibilisation des professionnel·les sur le sujet de la prévention de la prostitution (repérer, accompagner, orienter) et mise en place d'un réseau d'échanges et de partages d'information.
- Poursuite des activités autour de la prévention de l'exploitation sexuelle des mineur-es : le CIDFF continue son travail en tant qu'organisme de veille, de ressources et d'information tant pour les familles que pour les professionnel·les.

# L'accompagnement au deuil

La mission des antennes Dialogue & Solidarité s'inscrit dans la prévention des risques psycho-sociaux et de la lutte contre l'isolement suite au décès d'un-e conjoint-e, en apportant une écoute et un soutien spécifiques. L'association permet aux personnes de s'exprimer sur leur deuil en toute liberté, favorise l'échange avec d'autres endeuillé-es grâce aux groupes de parole et évite l'isolement en favorisant le lien social de proximité.

## Espaces Dialogue & Solidarité et le réseau des CIDFF



Nous pouvons noter en 2024, une évolution de la demande de rendez-vous, de plus en plus proches de la date de décès. Beaucoup de demandes pour des situations de veuvage précoce. Quelques chiffres concernant les personnes en situation de veuvage précoce : 500 000 français dont 80 % de femmes, ayant perdu leur conjoint avant 55 ans sont en situation de veuvage précoce.

- Leur âge moyen est de 41 ans
- 80 % sont des femmes et concerne davantage les milieux modestes
- Plus de la moitié ont des enfants à charge
- Alors que 12 % des personnes en couple vivent sous le seuil de pauvreté, ce chiffre monte à 28 % pour les veuves et veufs.

### Chiffres clés de l'année 2024

- 84 contacts : 16 nouveaux premiers contacts dont 10 personnes en activité professionnelle,
- 31 % d'hommes et 69 % de femmes
- 62 entretiens individuels dont 44 entretiens physiques et 18 téléphoniques
- 2 groupes de parole et 22 réunions.

## **Faits de l'année 2024**

- Café deuil en partenariat avec la médiathèque l'Alpha.
- Participation aux réunions d'élaboration de la deuilothèque.
- Participation à un colloque Orphelins (La Rochelle).

## **Perspectives 2025**

- Reprise d'actions vers les orphelin·es : constitution d'un groupe pour le second semestre.
- Préparation du colloque « Accompagner le deuil de l'enfance au grand âge » en direction des professionnel·les de la Charente en novembre 2025.
- Mise en ligne de la Deuilothèque.

# Vie associative

La principale mission des bénévoles est de faire connaître le CIDFF dans toute la Charente, soit au travers d'une présence lors de manifestations, de débats, soit en participant aux événements et assemblées générales des associations partenaires, soit en proposant des actions ponctuelles, notamment le 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Soit encore en organisant des opérations telles que celle, inédite, qui a vu le jour à l'automne 2023 pour aller « À la rencontre des élus communautaires ».

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2024 la concrétisation de cette action a donné lieu à de fructueuses rencontres. Six communautés de communes sur sept ont accepté de recevoir les groupes de deux ou trois bénévoles du CIDFF 16, soit en comité plus ou moins réduit et néanmoins concerné (élu.e.s et technicien.n.es), soit en conseil communautaire.

L'accueil a été le plus souvent chaleureux et constructif. Plutôt bien connu, le CIDFF a toutefois été souvent redécouvert. Ce qui a permis de réaliser des mises à jour importantes pour une communication fluide.

Le calendrier a été le suivant :

- 23 Janvier rencontre avec la CDC Lavalette-Tude-Drone à Montmoreau
- 14 Février rencontre avec la CDC des 4B à Touvérac
- 5 Mars rencontre avec la CDC Charente Limousine à Confolens
- 11 Avril rencontre avec la CDC Cœur de Charente à Saint Ciers
- 29 Avril : rencontre CDC du Rouillacais lors de la « journée des Maires » à Rouillac,

Pour la CDC de La Rochefoucault-Porte du Périgord, le rendez-vous a été différé en raison de l'indisponibilité de la référente égalité (arrêt maladie).

La préparation de ces rencontres a demandé aux bénévoles de s'approprier le matériel CIDFF 16 et le discours afférent. Pour communiquer plus et mieux, elles se sont formées à la rédaction de post, photos et légendes dans l'atelier « Ecrire pour être lues » proposé par Astrid,

Les salariées ont aussi participé en intervenant en CaféBéné pour présenter leur travail et la culture CIDFF. Brigitte, Charlotte, Stéphanie, Véronique...

Les rencontres ont mis au jour de potentiels actions et/ou partenariats à construire. Ainsi, en Octobre, le CIDFF a été invité à participer à la « semaine des familles » organisée par la CDC Lavalette-Tude-Drone, à Saint-Séverin, pour les enfants de la crèche, du centre de loisirs et leurs parents.

De nombreux éléments de communication CIDFF 16 (flyers, plaquettes, affiches...) ont été distribués in situ. Les CDC sont désormais censées recevoir le newsletter et être régulièrement contactées par le CIDFF 16.

La préparation des actions des bénévoles et les échanges militants ont eu lieu pendant le CaféBéné, chaque mercredi, dans les locaux de l'association, sur la base du volontariat. Un cadre à la fois régulier et souple prévu pour permettre un continuum de l'action bénévole et des rencontres avec les salariées. Ainsi, afin de maintenir la cohérence entre tous les membres de l'association, 2 journées, en Mars et en Septembre, ont été réservées à l'examen du nouveau projet associatif proposé par la fédération nationale des CIDFF.

De plus, avec le souci d'élargir le groupe des bénévoles, un CaféBéné exceptionnel a été organisé en Novembre. Les personnes intéressées ont pu découvrir les valeurs et les objectifs de l'association ainsi que le rôle des bénévoles dans son fonctionnement.

En 2024, au fil des mois, le CIDFF16 a répondu aux invitations lancées par les associations partenaires.

> en Février :

les bénévoles du CIDFF ont tenu un stand pendant la manifestation festive organisée par de la fondation Emmaüs, dans les jardins de l'hôtel de ville d'Angoulême.

> en Mars :

- à Angoulême les bénévoles ont participé à la manifestation organisée par le collectif 8 mars, devant le Palais de Justice, pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles.

- aux Pins, le CIDFF16 s'est associé au Collectif « Femmes en Campagne » pour une journée dédiée aux femmes et au sport

> en Avril :

à Segonzac, le CIDFF16 a apporté sa contribution à la 4ème édition du Salon des Aidants et des Services, organisée par les élèves de bac pro SAPAT du lycée technique Claire Champagne.

> en Mai :

les bénévoles ont pris part au festival Gonzess Fest' pour créer des occasions de rencontre essentiellement tournée vers les jeunes.

> en Septembre :

comme chaque année, participation au forum des associations d'Angoulême, rendez-vous incontournable.

lors de la journée « Entreprendre pour Apprendre » au lycée Charles Coulomb Sandrine a encadré un groupe de lycéens dans la réalisation d'un projet imposé, en tant que mentor.

> en Octobre :

Le CIDFF16 a contribué, pour la troisième année consécutive, à la journée « Nous descendons d'Olympe » organisée par la MJC Mosaique avec un stand participatif sur le thème des femmes pionnières. Les bénévoles ont eu le plaisir d'échanger avec de nombreuses familles du quartier.

à Saint-Sornin, pendant la manifestation Octobre Rose, le stand a accueilli tous ceux qui ont couru pour la cause ; Evelyne a accompagné Maryline Vinet dans sa présentation de la maison des femmes départementale.

> en Novembre :

les bénévoles du CIDFF16 ont encadré les scolaires venus visiter l'exposition « Lutter contre les cyberviolences sexistes ou sexuelles » installée au tribunal d'Angoulême.

25-29 novembre , le CIDFF16, avec les bénévoles et la professionnelle Marie-Noëlle, a pris part à la « Semaine Engagée » organisée par le CCAS de La Couronne, destinée à libérer la parole sur les violences faites aux femmes et à aborder la question du consentement sous toutes ses formes, en particulier dans le milieu scolaire.

> en Décembre :

les bénévoles et Pauline ont assisté au remarquable spectacle « Danse avec les louves » proposé par le CHRS.

### **Petit aperçu des nouveaux projets**

2025 : participation à un échange entre lycéens polonais et français avec le LISA

Ce projet a émergé lors des rencontres organisées autour du 8 Mars 2025 (partenariat CIDFF/LISA autour des femmes pionnières et engagées).

Dans le cadre d'un échange France-Pologne (Erasmus) construit sur ce thème, une classe du LISA a séjourné à Lodz, en mars 2025. L'accueil en retour des élèves polonais, prévu en Décembre 2025 a donné lieu à la naissance d'un projet porté par le LISA et le CIDFF16.

Les élèves Polonais découvriront une association de défense des droits des femmes à travers le CIDFF16, ainsi que l'évolution des droits des femmes en France.

La place des femmes dans le sport sera interrogée à partir du film « Marinette », consacré à Marinette Pichon, première footballeuse française professionnelle ayant évolué aux Etats-Unis. Interventions et débat permettront d'approfondir la question.

Il faut préciser que le lycée Josefa-Pilsudskiego est bilingue français.

2026 : autour du 8 mars

Le CIDFF, en partenariat avec la salle de spectacles « Les Carmes », souhaite organiser un événement sur le territoire « La Rochefoucauld-Portes du Périgord », à l'occasion du 8 mars 2026, sur la thématique de l'égalité hommes/femmes.

Le moment fort de l'événement serait la présentation du spectacle « La part égale » présentée par Chloë Martin de « La Compagnie des dames ».

D'autres partenaires du territoire sont également partants.

Programme à venir et à retenir !!

# Pour conclure... avec nos bénéficiaires

---

*« Je tiens encore à vous remercier pour votre accueil chaleureux, votre compréhension et votre empathie à mon égard qui m'ont énormément touchée. »*

*« Vous avez su me cerner, me donner espoir et m'aider dans cette période difficile que je traverse. »*

*« S'entendre dire qu'on a des compétences est vraiment réconfortant même si j'ai lutté pour continuer à croire que je n'avais plus aucune chance à mon âge de rester sur le marché de l'emploi. »*

*« Je vous remercie pour votre bienveillance et votre soutien en m'adressant à une psychologue pour me sortir de cette violence que j'ai subie lors de toute la procédure de licenciement pour insuffisances professionnelles. » (service emploi)*

*« Ça m'a plu parce que l'ensemble des élèves ont posé des questions, chacun s'est exprimé sur des choses personnelles »*

*« J'ai aimé l'activité sous forme de débat » (interventions scolaires)*

*« J'ai pu m'exprimer devant les autres et je n'ai plus peur aujourd'hui » (atelier théâtre)*

*« J'ai vraiment besoin de venir ici, car avec ma famille et mes amis j'ai peur de distiller trop de tristesse »*

*« Mon rayon de soleil moi, c'est de savoir que je vais venir au groupe de parole » (groupe de parole veuvage)*

*« C'est le début de la paix avec soi-même et ses émotions face à la violence subie par l'autre » (groupe reconstruction)*

# Rapports financiers

CR2024					
COMPTES DE CHARGES		réalisé 2024	COMPTES DE PRODUITS		réalisé 2024
<b>60</b>	<b>ACHATS</b>	<b>6 256,79 €</b>	<b>70</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FINIS ET PRESTATIONS</b>	<b>73 675,36 €</b>
	Eau - Gaz - Électricité	3 293,83 €		Prestations médiation	907,00 €
	Fournitures d'entretien, petit équipement	585,59 €		Prestations diverses	10 952,63 €
	Fournitures de bureau	2 013,71 €		Prestations emploi	4 545,73 €
	Frais de gestion VAE	363,66 €		Projet FRCIDFF - ARS	21 000,00 €
				Projets FRCIDFF + FNCIDFF	36 270,00 €
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>24 783,20 €</b>	<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>345 140,86 €</b>
	Sous traitance administrative			<b>ETAT</b>	<b>115 212,00 €</b>
	Locations immobilières	14 791,00 €		Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité	92 632,00 €
	Locations mobilières	3 658,79 €			
	Entretien et réparations	3 534,50 €			
	Primes d'assurances	2 604,71 €		FIPD	10 000,00 €
	Documentations	194,20 €		Justice	3 330,00 €
				ARS	9 250,00 €
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>30 462,24 €</b>			
	Rémunérations d'intermédiaires (ASIA + APSL)	6 193,32 €		<b>FONDS EUROPEENS Plie</b>	<b>25 000,00 €</b>
	Rémunérations d'intermédiaires autres	3 110,00 €			
	Honoraires	6 367,43 €		<b>COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	<b>119 743,11 €</b>
	Analyse de pratique	900,00 €		Région	28 297,11 €
	Publicité - Publications	157,00 €		Département (actions)	17 350,00 €
	Déplacements	9 011,48 €		Département MDF	11 096,00 €
	Missions et réceptions	608,75 €		Grand Angoulême	54 000,00 €
	Frais postaux	368,94 €		Ville d'Angoulême actions	2 000,00 €
	Téléphone	3 294,72 €		Ville de La Couronne actions	2 000,00 €
	Hébergement messagerie	171,00 €		Ville de Soyaux actions	
				4B	1 000,00 €
	Services bancaires	205,20 €		Communes fonctionnement	4 000,00 €
	Frais gestion Tickets resto	74,40 €			
				<b>ORGANISMES SEMI-PUBLICS</b>	<b>81 185,75 €</b>
<b>63</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>8 164,00 €</b>		C.A.F.	53 201,75 €
	Formation continue	4 673,00 €		OCIRP	22 440,00 €
	Taxe foncière	1 771,00 €		CDAD	3 600,00 €
	Taxe sur les salaires	1 720,00 €		MSA Médiation	1 944,00 €
				<b>SUBVENTIONS PRIVEES</b>	<b>4 000,00 €</b>
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>388 305,86 €</b>		Associations / Fondations	4 000,00 €
	Rémunérations	388 305,86 €			
	Charges sociales				
	Medecine du travail				
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 271,28 €</b>	<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>4 447,53 €</b>
	adhésions	3 073,00 €		Participation des adhérents	230,00 €
	Charges diverses	198,28 €		Dons + divers	4 217,53 €
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>- €</b>	<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 530,42 €</b>
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 914,70 €</b>	<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 263,80 €</b>
	Sur exercice antérieur	2 914,70 €		Produits exceptionnels sur exercice antérieur	537,00 €
				Quote part des subs d'investissement virée au résultat	1 726,80 €
<b>69</b>	<b>DOTATIONS</b>	<b>9 302,36 €</b>	<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>41 397,83 €</b>
	Dotations aux amortissements	3 369,21 €		REPRISE FONDS DEDIES	25 500,00 €
	Pour risques	2 933,15 €		REPRISE PCA	
	fonds dédiés	3 000,00 €		REPRISE PROVISION POUR RISQUE	12 694,73 €
				REPRISE SUR PROVISIONS POUR CHARGES	3 203,10 €
	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES</b>		<b>79</b>	<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>7 530,33 €</b>
				TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	101,76 €
				REMB FRAIS OCIRP	209,00 €
				REMB FRAIS FORMATION	6 181,68 €
				REMB FRAIS FNCIDFF	192,00 €
				REMBOURSEMENT IJSC	845,89 €
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>473 460,43 €</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>475 986,13 €</b>
	<b>Résultat</b>	<b>2 525,70 €</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>475 986,13 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>475 986,13 €</b>

# Financeurs



Direction générale de la cohésion sociale



# Partenaires



A.T.T.J.  
INTERIM 16 - AsIA - 3AP



FONDATION  
D'ENTREPRISE  
VINCI  
POUR LA CITÉ



le planning familial 16



CHARENTE  
LE DÉPARTEMENT



Parents Angoulême  
Cette Ville



pôle emploi

VILLE DE  
COGNAC



RuffeC



France  
services

l'alpha

croix-rouge insertion  
FONDÉ PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE +

Liberté  
Égalité  
Fraternité



adie





**Dialogue & Solidarité**  
pour les veuves et les veufs

